ois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.

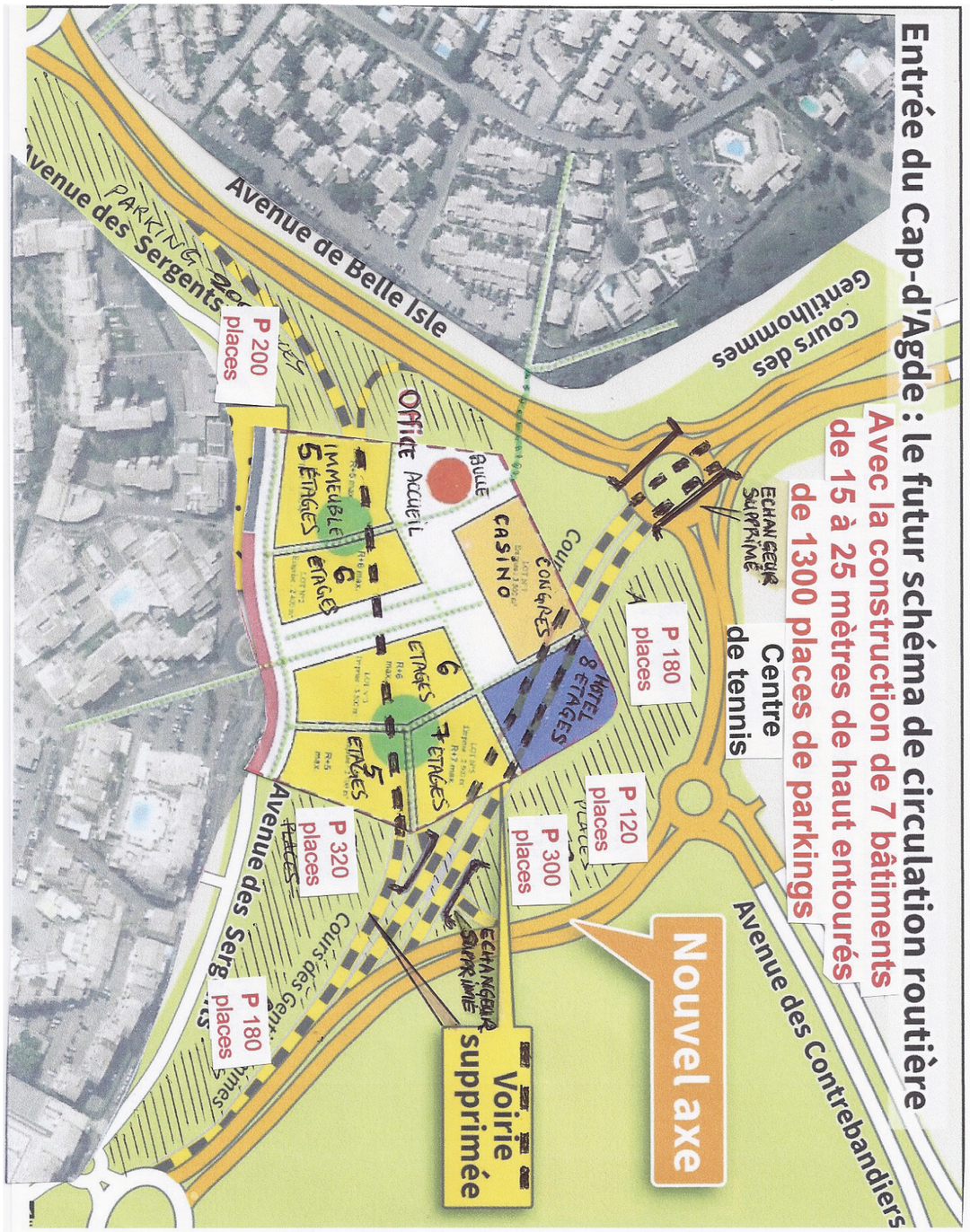

le Cactus agathois

Périodique d'informations agathoises

N°30 2 €
FÉVRIER 2016

L'édito

Volontairement nous avons un peu retardé la sortie de ce trentième numéro de notre journal pour rendre compte du conseil municipal du 16 février dernier. Comme il fallait s'y attendre, tant les conseillers de la majorité municipale sont moutonniers, il ont fait passer ce plan local d'urbanisme (PLU), c'est à dire le massacre de la plus belle entrée d'Agde, celle du Cap, et la bétonisation d'un bois classé à l'île des loisirs. Pourtant, c'est un secret de Polichinelle que de dire qu'une bonne partie de l'électorat du maire est opposée à ces projets, tant ils heurtent le bon sens. Petite remarque, dans cette séance du conseil, la plus importante de l'année, les supposés ténors de l'opposition étaient absents. Mais le Cactus agathois, lui, y était, car nous ne baisserons pas les bras.

L'équipe de rédaction

PLU : la grande tromperie de l'entrée du Cap d'Agde

A la date de rédaction de cet article, le projet de la nouvelle entrée du Cap d'Agde n'a jamais été clairement présenté par notre édile, concepteur d'une destruction environnementale programmée pour 38,5 millions d'euros. Le maire s'est avancé masqué, à petits pas, par étapes. Il a commencé avec la rénovation du réseau d'eau potable avenue de Belle Isle, avec un panneau descriptif des travaux qui est une photo aérienne actuelle, sur laquelle on n'aperçoit nullement le schéma des futures constructions.

Sur le Midi Libre du 17 janvier 2016, la municipalité a fait publier le futur schéma de circulation routière, en se gardant bien, là aussi, de faire apparaître sur le plan, la construction des futurs bâtiments de 15 à 25 mètres de hauteur qui vont écraser les habitations alentour. **Donc le Cactus a jugé utile de faire un schéma des travaux, à la quatrième et dernière page de ce journal : vous verrez l'emplacement des barres de béton de 15 à 25 m de hauteur, afin que chacun puisse réaliser l'aberration de ce projet**, dont Agde n'a nullement besoin.

Revenons aux travaux d'extension du réseau AEP (Adduction d'Eau Potable) qui ont débuté le 4 janvier 2016 sur l'avenue de Belle Isle au Cap. Sur une baraque de chantier était affichée la permission de voirie obligatoire établie par la mairie le 6 janvier 2016 en faveur de l'entreprise Solatrag. Mais la mairie a engagé ces travaux sans l'aval de l'Agence Régionale de Santé qui avait émis des réserves sur l'approvisionnement en eau potable, car il faudrait trouver de nouvelles ressources pour alimenter les futures constructions de l'entrée du Cap.

Ultérieurement la mairie a mis en place côté rond-point du Bon Accueil et côté rond-point Nicolas Fouquet, un panneau annonçant l'objet des travaux en cours. Il y était écrit : « Renouvellement du réseau d'eau potable avenue de Belle Isle », ce qui est en contradiction formelle avec les travaux mentionnés sur la permission de voirie où il était indiqué : « Extension du réseau AEP », ce qui signifie bien la création d'un nouveau réseau d'alimentation. D'autre part sur le panneau il était bien spécifié que le Maître d'ouvrage était la Mairie d'Agde et non la Lyonnaise des eaux comme l'avait déclaré au Midi Libre le Directeur général des services techniques de la ville. C'est donc bien elle qui a engagé ces travaux d'extension du réseau d'eau potable. Lorsqu'on regardait le schéma sur le panneau d'affichage, on pouvait voir que le tracé des canalisations marqué en rouge terminait son parcours à l'endroit des futures constructions énoncées dans le PLU, alors que celui-ci n'avait alors pas été approuvé et que le délai de recours de 2 mois n'avait évidemment pas commencé à courir. Signalons enfin que le contrat de ces travaux (420 000 €/HT) n'a fait l'objet d'aucune communication. Pour résumer, le maire, comme d'habitude, à cherché à dissimuler ses intentions, se moquant des procédures, par une politique du fait accompli.

Au conseil municipal du 16 février, bon gré mal gré, le maire a dû faire des concessions à la préfecture. En compensation des espaces verts sacrifiés, il a dû s'engager à conforter ou créer d'autres espaces verts d'une superficie au moins égale. Problème, nous savons par expérience, que la municipalité ne respecte pas ou respecte mal ce type d'engagement. De surcroit, cela ne change en rien notre point de vue sur le fond : Le remplacement de parkings arborés par des constructions massives de 15 à 25 mètres de hauteur, loin de conforter la station va la détériorer et les futurs commerces vont ruiner ceux qui existent au centre port. C'est pourquoi tous les Agathois concernés doivent s'y opposer : ils peuvent le faire jusqu'au 16 avril.

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM ..... **PRÉNOM** .....

ADRESSE .....

Email : ..... **Tél. :** .....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

❑15 euros (abonnement) ❑50 euros (abonnement et maxi soutien)

❑100 euros (abonnement et méga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde Signature obligatoire :

Directeur de la publication : Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Février 2016
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde
ou par mail :
lecactusagathois@hotmail.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé

www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.le agathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com -

CACTUS-MAG 30.indd 2-3 08/03/2016 18:24

Propagande mensongère

Un double langage a constamment été tenu par Monsieur D'Ettore sur ses projets concernant les futurs aménagements à l'entrée du Cap d'Agde. Notre édile a diffusé auprès du comité d'intérêt de quartier du Centre-ville d'Agde l'avant projet d'aménagement des espaces paysagers où subitement les constructions prévues d'immeubles et de commerces ont disparu. On constate avec étonnement que la pénétrante avec ses échangeurs figure toujours sur le film présenté en maquette avec une profusion de verdure et de fleurs digne des plus luxuriants jardins botaniques.

Néanmoins en observant attentivement les images nous apercevons à chaque bas de page un écusson où il est notifié que chaque « **document est provisoire et non contractuel** » donc sans aucun engagement de sa part. Autrement dit notre maire présente de belles images pour faire rêver, mais d'une irréalité profonde. Chercherait-il à tromper les Agathois par un tel procédé comme il l'a déjà fait dans sa brochure « Ambition 2020 » et dans son journal de campagne « Notre Projet » où il n'avait jamais mentionné les constructions énoncées par la suite dans le PLU ? Pour quelle raison n'a t-il pas présenté les futurs plans d'aménagement qu'il possède déjà puisque le cabinet d'architecte a été retenu et puisque tout est clairement représenté sur les plans sélectionnés par la mairie ? Le courage et l'honnêteté auraient été d'annoncer les vrais projets afin que tous ses concitoyens soient enfin informés réellement de l'avenir qu'il leur a projeté et qu'ils devront subir au quotidien.

Un maire gaspilleur

Comme toujours, en 2016, Gilles d'Ettore annonce la "non augmentation" des impôts, un tour de force (qu'il dit) réalisé malgré la baisse des dotations de l'Etat. Il dénonce ainsi la baisse de 13 % de la dotation globale de fonctionnement, mais passe sous silence l'augmentation de 28 % du fonds national de péréquation par l'Etat. Dans l'absolu, les impôts augmentent chaque année puisque les bases de calcul, indépendamment des décisions locales, sont revues à la hausse même si cela reste minime. Mais notre maire "oublie" qu'entre 2001 et ce jour, il a procédé à trois grosses augmentations (20 %, 16 % et 15 %) si bien que, de son fait, l'augmentation moyenne de la taxe d'habitation a été de 3, 8 % par an pendant ces 15 dernières années...Bien plus que l'évolution du taux d'inflation !. Quant à l'endettement de la ville il fait tout pour en dissimuler le montant. En 2013, avant les municipales, il nous annonçait une baisse de l'endettement par rapport à "l'héritage" laissé par son prédécesseur. Dès le lendemain de la proclamation des résultats le site de la ville rectifiait à 70 millions l'encours des prêts jusqu'alors affiché à 60 millions. Aujourd'hui le budget principal porte une dette de 73 millions auquel il conviendrait d'ajouter la charge du centre aquatique (porté artificiellement par l'agglo). Un nouvel emprunt de 9,5 millions d'euros est prévu pour 2016 qui devrait porter (compte tenu des remboursements en capital des prêt existants) l'endettement à près de 76 millions... et l'on parle toujours de baisse. Et la valse des chiffres continue : le projet de l'entrée du Cap qu'il a lui-même chiffré à 36 millions en novembre, a été réactualisé à la hausse en décembre. Le tout serait financé (pour moitié) par les rentrées du casino (étalées dans la durée) et par la vente de terrains aux promoteurs... Même ses prédictions se réalisent (ce qui et douteux) il manquera 15 millions qui vont donc s'ajouter à la dette municipale…

Dur d'être piéton à Agde

Quiconque s'aventure à pied dans les rues d'Agde réalise vite que le maire fait peu de cas de ses administrés. En centre-ville, sur la promenade, en principe le fleuron de la cité, la chaussée est parsemée de trous et vous risquez de vous tordre le pied. Rue JJ Rousseau, les trottoirs sont impraticables, car la municipalité a installé un poteau sur un espace déjà très restreint, vous obligeant à descendre dans une rue très fréquentée par les voitures. Quid des handicapés et mamans avec une poussette ? Si vous choisissez d'abandonner l'hyper-centre pour aller aux Cayrets en empruntant la route de Rochelongue, vous appréciez la largeur des trottoirs. Mais vous réalisez aussitôt la menace venant des cyclistes (ou des vélomoteurs), qui débouchent à grande vitesse d'une voie perpendiculaire, se jugeant prioritaires par rapport aux piétons. Séparer clairement les espaces dédiés aux piétons de ceux des cyclistes, voilà ce qui serait raisonnable. Continuant votre promenade, si vous allez faire des achats dans l'espace Grand Cap, vous devez traverser le passage protégé bd Pacull et là, vous mettez votre vie en danger, car les arbres et bosquets empêchent toute visibilité. Faudra-t-il une mort subite pour que la municipalité se soucie de sécuriser cet endroit ? Monsieur le maire, au lieu de bétonner le Cap d'Agde, préoccupez-vous du bien-être et de la sécurité de vos administrés !

MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...

D'Ettore grand cultureux éphémère

Quelle surprise, d'avoir vu les époux d'Ettore – qui n'ont jamais brillé par leur culture* - être congratulés par les animateurs de la Mirondela del Arts de Pézenas. On comprend mieux, si on sait que le president de notre agglo (notre édile) a décidé, "pour favoriser les relations entre les estivants du Cap et l'arrière pays", d'augmenter les subventions attribuées à cette manifestation... Quant aux habitants et commerçants du centre ville d'Agde, ils peuvent aller se brosser.
*Ah si, d'Ettore, quand il était député, avait cherché – en vain – à baisser la TVA sur les spectacles de taureau piscine, considérant qu'il s'agissait de spectacles culturels…

Chez les « Rep », fraternité et distinction…

Assez amusant le petit épisode, narré dans toutes les gazettes, où notre édile et son copain « Rossignol » ont été traités en public de « petits merdeux » par un ex président de la République, au langage toujours aussi distingué… mais comment se fait-il que ces innocentes victimes n'aient pas porté plainte ? Voilà qui aurait eu de la classe…

16 février : choses vues au conseil municipal (1)

Histoire de faire branché, notre édile a arboré des "boîtiers" sensés permettre aux élus de voter par électronique, le vote de chaque élu apparaissant sur un écran. Hélas, tout a foiré, une bonne partie des boîtiers ne fonctionnant pas, obligeant les services municipaux à faire au doigt mouillé le décompte des votes. Et à l'écran, les noms des conseillers municipaux étaient si petits qu'ils étaient illisibles par la grande majorité du public….

16 février : choses vues au conseil municipal (2)

Une conseillère de l'opposition lui ayant fait remarquer que les trois quarts des concessionnaires de plages privées ne payaient pas, ou avec beaucoup de retard, les redevances à la mairie qu'ils étaient sensés acquitter, notre édile s'est lancé dans son numéro habituel sur les pauvres chefs d'entreprises écrasés par les charges. Pour nous, cela ressemblerait plutôt à du copinage…

16 février : choses vues au conseil municipal (3)

La même conseillère municipale a fait remarquer que construire d'énormes bâtiments à l'entrée du Cap dans une période où les ventes de logements de ce type se sont effondrées était un pari plutôt risqué. Sans répondre sur le fond, le maire a vasouillé sur la "modernisation" de la station et a comme d'habitude glapi que tout était de la faute du gouvernement. Mais les 38,5 millions d'euros de travaux (estimation provisoire) pour l'entrée du Cap, qui en a décidé, sinon lui ? Et si tout ça ne se vend pas, qui va payer à votre avis ?

16 février : choses vues au conseil municipal (4)

Toujours au même conseil, notre édile a paru « chagrin » que « la méchante administration préfectorale » ait largement amoindri, au lieu dit la Planèze, à côté du centre équestre, la surface dédiée « aux activités », traduisez le moyen de faire du fric. Mais comme c'était imprudent de vendre la peau de l'ours (pas du cheval) … Devinette : qui est le pauvre homme qui va être déçu ?

16 février : choses entendues au conseil municipal (5)

Après avoir fait un couplet antigouvernemental pour faire croire que l'alourdissement de la dette d'Agde n'est pas de son fait, le maire s'est autofélicité de la modernisation de la criée au Grau d'Agde. Ce qu'il a comme d'habitude oublié de dire, c'est que cette opération a été largement subventionnée par le Conseil départemental, qui n'est pas de son bord politique. Heureusement pour Agde que tout le monde n'est pas aussi sectaire que lui !

COURRIER DES LECTEURS

Il faut qu'il ait un sacré culot notre maire pour prétendre qu'il se soucie des personnes handicapées, quand on voit le nombre de voitures qui se garent carrément sur les trottoirs…

AM

CACTUS-MAG 30.indd 5 08/03/2016 18:24